premières, et il n'est pas impossible que lorsque le nouveau généralissime arrivera à son tour au sud de l'Afrique, il ne soit contraint, lui aussi, de renoncer au projet cher au cabinet de Londres.

Le remplacement de sir Redwers Buller

La nomination de lord Roberts au commandement en chef des troupes dans le sud de l'Afrique étant interprétée d'une façon presque générale comme un blâme infligé à sir Redwers Buller, l'état-major de l'armée a communiqué lundi soir une longue note pour expliquer que cette nomination ne revêtait aucunement le caractère d'un blâme de la conduite des opérations du général Buller.

AU NATAL

Le War-Office a déclaré ce matin que les nouvelles répandues lundi à Londres annonçant que sir Redwers-Buller avait franchi la Tugela n'étaient pas exactes. On a peu de détails nouveaux sur la bataille de Colenso, sauf quelques petits renseignements apportés au *Daily Mail* par une dépêche du Cap. Il paraît que la brigade du général Hart avait traversé la rivière, mais qu'elle fut obligée de se retirer.

On dit que l'attaque de la brigade du général Barton a été exécutée contre les Boërs postés sur une hauteur qui n'était pas indiquée sur les cartes. Le général Buller ne savait pas, en conséquence, la position exacte de la brigade.

La dépêche ajoute que les pertes des Boërs sont sérieuses, mais pas aussi considérables que celles des Anglais. La perte de l'artillerie reste inexplicable.

A L'OUEST

Le War Office ne communique aucune nouvelle de l'Ouest, mais il dément que lord Methuen ait ses communications complètement coupées, — ce qui signifie bien qu'elles sont loin d'être intactes !

Le concours du Canada

Une dépêche d'Ottawa dit que le gouvernement impérial a accepté l'offre de nouveaux contingents canadiens. En conséquence, le Cabinet canadien vient de donner l'ordre au département de la milice de mobiliser immédiatement la troupe.

L'attitude des Etats-Unis

Un télégramme de Washington au *Journal de New-York* assure que les Etats-Unis, quoique ne voulant pas prendre l'initiative d'une intervention dans le conflit sud-africain, sont tous disposés à se joindre aux puissances européennes, si elles veulent proposer une médiation.

Anglais et Portugais

Lisbonne, 19 décembre. — La nouvelle des défaites subies par les Anglais à Stromberg, à Modder-River et à Colenso a provoqué partout un enthousiasme indescriptible. A part quelques journaux officieux qui prêchent la modération et la prudence, l'immense majorité de la presse, qui est anglophobe au plus haut point, applaudit de tout cœur aux victoires de l'armée boër.

Les moindres détails des rencontres se trouvent décrits dans les petites feuilles d'une manière très fantaisiste, et ce sont ces feuilles-là qui se vendent le mieux. Les Anglais sont cordialement détestés non seulement dans les basses classes, mais aussi dans les sphères supérieures de la population et même dans le monde gouvernemental. Le gouvernement évite de prendre position.

Les Anglais, en essayant de porter atteinte aux droits de souveraineté du Portugal à Delagoa-Bay, ont rendu sa situation assez délicate. Le ministère fait de son mieux pour enrayer le mouvement anglophobe, mais ses efforts sont impuissants. Les organes gouvernementaux eux-mêmes, les *Novidades* par exemple, ont de la peine à cacher leur satisfaction en faisant ressortir l'effet moral et les résultats matériels de la victoire de l'armée boër.

Départ de la mission russe

Une dépêche d'Odessa annonce que la mission russe, envoyée au Transvaal par la Société de la Croix-Rouge, a quitté ce matin Odessa se rendant à Alexandrie. De là, la mission doit faire voile pour Lourenço-Marquès, sur un navire français.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi 19 décembre

Présidence de M. DESCHANEL, président

La séance est ouverte à 2 heures.

M. MORINAUD pose une question à M. le ministre de la guerre :

Est-il vrai que, pour renforcer les effectifs de Madagascar, on ait décidé de faire appel aux troupes algériennes ?

Si la nécessité s'impose d'organiser la défense à Madagascar, *à fortiori* s'impose-t-elle en Algérie. (Très bien). Est-il vrai que, contrairement à la loi votée par la Chambre, les quatre nouveaux bataillons de zonaves projetés doivent être formés dans le sud-est de la France et non en Algérie ?

LE MINISTRE DE LA GUERRE. — Aucune décision n'est encore prise pour l'envoi de troupes à Madagascar; si des contingents sont pris en Algérie, les vides seront comblés. Quant aux nouveaux bataillons de zouaves ils seront formés en Algérie.

M. Morinaud remercie.

L'incident est clos.

LE BUDGET DES TRAVAUX PUBLICS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget des travaux publics.

Sur le chapitre 60 (amélioration des ports maritimes), M. Brindeau demande un relèvement de crédit de un million.

Tous le monde est d'accord à reconnaître qu'il est nécessaire d'améliorer nos ports ; or, les crédits actuels sont insuffisants. A Dunkerque, les travaux s'élèvent à 70 millions ; les intéressés ont payé leur part : 33 millions ; l'Etat n'a encore versé que 15 millions, soit la moitié de sa part.

A Boulogne, à Saint-Nazaire, au Havre, il en est de même. A Calais, à Dieppe, à Lorient, à Port-Vendres, on en est réduit à commencer uniquement les travaux avec des fonds de concours. Va-t-on se voir obligé de les abandonner quand ces fonds seront épuisés? (Très bien.)

Il est encore indispensable d'aménager les ports du Nord, de façon à leur permettre de recevoir les navires à toute heure de la marée. (Très-bien).

MM. les ministres des travaux publics et des finances, tout en reconnaissant la justesse des critiques de M. Brindeau, font observer que, depuis quelques années, le crédit de ce chapitre a été porté de six millions à douze millions, et repoussent la nouvelle augmentation pour raison d'économie budgétaire.

M. Louis Ricard insiste pour l'adoption de l'amendement ; l'Etat ne peut faillir à ses engagements. (Très bien, très bien.)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS. — Aucun paiement n'est en retard ; l'Etat tiendra ses engagements.

L'amendement est repoussé par 294 voix contre 234.

Les derniers chapitres du Budget des travaux publics sont adoptés.

Les conventions et les Chemins de fer de l'Etat

La Chambre décide de joindre la discussion générale du budget, la discussion des conventions, et celle des chemins de fer de l'Etat.

M. PAUL BEAUREGARD trouve le rapport de M. Bourrat, sur les chemins de fer de l'Etat, d'un optimisme étonnant. Serait-ce une légende qu'on cherche à créer, pour préparer l'opinion à l'idée de rachat? (Mouvement.)

L'Etat, qui n'a fait qu'imiter les Compagnies, les a mal imitées. L'Etat est un très médiocre exploitant. La comptabilité de l'Etat est inextricable ; son outillage est très inférieur à celui des Compagnies ; M. Bourrat le reconnaît lui-même, ce qui n'ébranle pas, d'ailleurs, son optimisme. (Rires et applaudissements.)

L'Etat est moins généreux que les Compagnies. Il retient 5 0[0 pour la retraite à ses agents, quand les Compagnies ne retiennent, pour la plupart, que 3 0[0. L'orateur critique longuement les tarifs de l'Etat ; nulle part, le trafic n'est plus coûteux ; la prospérité financière de l'Etat n'est qu'un leurre, ses accroissements de trafic sont fictifs ou chimériques.

Il démolit le rapport de M. Bourrat, relève des erreurs de plusieurs centaines de millions.

En terminant, M. Paul Beauregard fait le procès du rachat dont l'idée perce à travers les éloges hyperboliques de M. Bourrat.

M. GUILLEMET ne partage pas le pessimisme de M. Beauregard. Les tarifs ont été abaissés sur l'Etat de près de 40 0[0; les recettes du réseau ont augmenté progressivement; l'Etat a donné l'exemple de plusieurs réformes; l'entêtement des compagnies à ne pas l'imiter, lui coûte 350 millions par an; au surplus, on ne saurait demander, à l'Etat, ce qu'il ne peut donner; son rôle est celui d'un chemin de fer économique. (Applaudissements).

M. ROCH, à son tour, fait le panégyrique de l'administration de l'Etat, elle a réalisé d'intéressantes réformes, et amélioré la condition des voyageurs de deuxième et troisième classe.

L'orateur demande qu'on améliore le sort des agents de l'Etat, et qu'on rende leur avancement plus rapide.

L'ARRESTATION DE M. MARCEL HABERT

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu, de M. Castelin, une demande d'interpellation au Président du Conseil, sur la violation des dispositions constitutionnelles relatives à l'inviolabilité parlementaire. (Sensation).

M. CASTELIN. — A la demande de plusieurs de mes amis, je retire ma demande. (Mouvements divers).

L'accident de Thouars

M. SAVARY DE BEAUREGARD demande si l'accident de Thouars n'a pas été dû au mauvais aménagement de la gare ; les signaux sont mal placés ; l'endroit passe pour dangereux ; des accidents se sont déjà produits ; a-t-on fait le nécessaire depuis le dernier ? Le mécanicien, blessé grièvement, a été arrêté, comme un malfaiteur ; c'était cependant un excellent agent ; l'accident peut-il lui être réellement imputé ? (Très bien.)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS. — Des projets sont à l'étude pour l'agrandissement de la gare de Thouars; l'enquête n'a pas encore établi la responsabilité ; quant à l'agent qui est, en effet, très bien noté, j'ai moi-même provoqué sa mise en liberté provisoire. (Très bien, très bien.)

Demain, séance publique à deux heures ; la séance est levée à six heures quinze.

L'AFFAIRE MARCEL HABERT A LA CHAMBRE

Paris, 19 décembre. — La nouvelle de l'arrivée de Marcel Habert au Luxembourg a fait ici l'effet d'une pierre dans une mare à grenouilles. La salle des Pas-Perdus, si calme depuis de longues semaines, a repris instantanément son aspect des grands jours; dans les groupes, on discutait, avec passion, si M. Marcel Habert, se présentant en temps de session, mais pour une affaire ouverte avant la session, pouvait ou non être mis en état d'arrestation, s'il fallait ou non une procédure parlementaire de poursuites; on discutait surtout sur les conséquences probables de l'acte du député Rambouillet.

L'opinion générale était que M. Marcel Habert, en se présentant devant la Haute-Cour, n'avait eu d'autre but que de prolonger l'affaire, en rendant nécessaire une nouvelle instruction, et que son but étant rempli, il est impossible maintenant, disait-on, que l'affaire soit terminée le 4 janvier.

— Vous oubliez, répliqua un ministériel, que la Haute-Cour est souveraine, que ses décisions sont sans recours et sans appel; elle fera ce qu'elle voudra.

— Mais le droit ?

— Le droit ?... Vous savez bien qu'elle s'en f... et qu'elle s'en contref...

LE THÉATRE ET LA MUSIQUE

L'anniversaire de la naissance de Racine sera célébré vendredi prochain 22 décembre à la Comédie-Française par la représentation d'*Andromaque* et des *Plaideurs*. Comme poésie d'actualité, c'est l'*Epître à Racine*, de Boileau Despreaux qui sera dite par M. Silvain, en costume Louis XIV.

A l'Odéon, Racine sera fêté le même jour par la représentation de *Britannicus* et des *Plaideurs* et un à-propos de M. Jacques Ballieu.

— Le même anniversaire sera célébré en Hongrie en même temps qu'à Paris. Une traduction de *Britannicus* sera donnée pour la première fois, le 22 décembre, au théâtre national de Budapest.

Les représentations allemandes qui doivent avoir lieu au Théâtre de la Renaissance les mardi 26 et mercredi 27 décembre semblent préoccuper beaucoup l'opinion parisienne. Voici les noms des principaux artistes engagés par Mme Agnès Sorma, pour jouer avec elle dans ces représentations de *Nora*, d'Ibsen : M. Robert Nhff et Mme L'Horvatch, du Phulea-Theater de Hambourg ; Mme Pank Steinert, du Deutsches Theater de Berlin ; MM. H. Muller et Franz Muller, du Berliner-Theater ; M. Pfeif et Mlle Salter, du Lessing-Theater de Berlin et M. Ludwig Stahl, du théâtre de la Cour de Dresde.

Le comte Seebach, intendant des théâtres royaux de Saxe, se rend spécialement à Paris pour assister aux représentations de Mme Agnès Sorma.

Les artistes français. — De Lisbonne : « Avant son départ de Lisbonne, Mme Réjane a été honorée par le Roi d'une attention qui a rempli de joie l'exquise comédienne. Sa Majesté ayant appris que Mme Réjane avait trouvé ravissants les jolis attelages de mules du pays et qu'elle avait exprimé l'intention d'en acheter une paire pour son usage à la mer, lui a offert deux superbes mules de son haras privé. »

— De La Haye : « Succès colossal pour Leoncavallo qui a magistralement dirigé les *Paillasses* avec une troupe française. Ovations et couronnes au maître. Mlle Loventz, MM. Gauthier et Donse ont été très fêtés. La Reine, présente avec la princesse de Saxe, a voulu féliciter Leoncavallo de cette soirée superbe. »

Le public roubaisien a conservé un vivant souvenir du succès de M. Donse dans le prologue des *Paillasses*, succès qu'il partageait avec M. Paul Gonthier dans le reste de l'œuvre de Léoncavallo. Quant à Mlle Loventz, elle s'est aussi fait applaudir chaleureusement à Roubaix dans un concert, il y a quelques années.

— De Stockholm : « Hier soir après la représentation d'*Œdipe roi*, M. Mounet-Sully a reçu la croix de commandeur de l'ordre de Wasa. »

L'« Aiglon » de M. Edmond Rostand. — Hier, au théâtre Sarah-Bernhardt, M. Edmond Rostand a lu les trois premiers actes de son drame en vers, l'*Aiglon*, qui va entrer immédiatement en répétitions et comportera cinq actes.

Cette lecture a produit le plus grand effet sur les quelques personnes qui y assistaient. Le talent de M. Rostand se révélera sous un jour tout à fait nouveau.

— Ah ! la belle lecture !... disait en sortant un ami de la maison qui avait assisté à la séance. Ah ! quelle folie d'enthousiasme ! Quelle joie dans tout le théâtre ! Quelle reconnaissance pour l'auteur !...

NOS PRIMES

Chaque année, à cette époque, le *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs des primes qui, choisies avec soin, obtiennent toujours un énorme succès.

Les ouvrages de science amusante donnés il y a un an, ont rencontré auprès de nos lecteurs un empressement extraordinaire et on les trouve maintenant dans toutes les bibliothèques, pour le bonheur des grands et des petits.

Succès oblige. Nous avons voulu, pour la saison 1899-1900, faire mieux encore. Nous nous sommes entendu avec l'une des plus importantes maisons d'éditions de Paris et, grâce à des combinaisons particulières, il nous est possible d'offrir en prime **une nouveauté de grand luxe,** format in 4° colombier, avec superbe reliure spéciale amateur :

LE PANTHÉON

DES

BONNES GENS

par M. PAUL FESCH, illustrations de G. CONRAD

Ce volume contient le récit des actes de dévouement, de vertu, de courage dans ce siècle, et dont le mérite réel a valu à leurs auteurs d'être récompensés par l'Académie française, la Société d'Encouragement au Bien, la Société centrale de Sauvetage, etc.

Il devrait être donné en cadeau d'étrennes aux enfants de toutes les familles.

Les félicitations que M. Fesch a reçues des éminents académiciens, MM. Gaston Boissier, J. Claretie, P. Loti, cardinal Perraud, Gaston Paris, Henry Houssaye, comte d'Haussonville, sont un sûr garant que le livre répond au but que s'est proposé l'auteur.

Nous sommes persuadés que les lecteurs du *Journal de Roubaix* profiteront avec empressement de l'occasion rare qui leur est offerte de se procurer un ***BEAU LIVRE***, un ***BON LIVRE*** et un ***LIVRE UTILE***, dans des conditions extrêmement avantageuses.

LE PANTHÉON

DES

BONNES GENS

est dès maintenant en vente à la Librairie du *Journal de Roubaix*, 74, Grande-Rue, au ***PRIX RÉDUIT*** et ***ABSOLUMENT DE FAVEUR*** de **5 francs.**

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Suite de la séance du 9 Décembre 1899

Congrès international de l'enseignement des langues vivantes

Avis est donné qu'un congrès international pour l'étude des questions relatives à l'enseignement des langues vivantes, se réunira, sous le patronage du gouvernement français, le 24 juillet 1900, au Palais des Congrès de l'exposition universelle.

Ce congrès auquel la Chambre est invitée à participer sera divisé en trois sections:

1° Méthodes d'enseignement.

2° Enseignement technique et commercial des langues vivantes. — Cours d'adultes.

3° Moyens propres à propager la connaissance des langues vivantes et à faciliter les relations internationales.

La cotisation qui est de 5 francs et l'adhésion doivent être adressées à M. Elysée Herbert, 60, boulevard Saint-Michel, Paris.

Acte est donné de cette communication.

Congrès international de la propriété industrielle

La Chambre est informée qu'un congrès international de la propriété industrielle est organisé à Paris pour la fin de juillet 1900.

Tous ceux qui ont intérêt à suivre les travaux de ce congrès sont invités à y adhérer. La cotisation qui est de 20 francs doit être adressée à M. Ch. Thirion fils, 95, boulevard Beaumarchais à Paris.

Acte est donné de cette communication qui sera publiée.

Musées Commerciaux Français en Amérique

Par lettre du 11 octobre, M. Charles François, ingénieur des Mines, licencié en sciences commerciales et consulaires, à Boston, 175, Trémont Street, fait savoir qu'il a fondé une société ayant pour but de faciliter l'extension du commerce français en Amérique.

Cette société a créé des Musées Commerciaux français à Boston, New-York, Washington, Chicago, Philadelphie et San Francisco.

Tous les produits français indistinctement sont acceptés dans ces musées où il est réservé des emplacements appropriés à cet effet, moyennant des conditions déterminées.

La société accepte la consignation pour tous les navires français dans les ports américains; elle a des agents pour visiter la clientèle.

Cette institution s'annonce comme ayant reçu la plus chaude approbation de Monsieur le Ministre du Commerce et le patronage des principaux commerçants américains.

La Chambre prend note de cette communication et des renseignements qui l'accompagnent et décide de tenir le tout à la disposition de ceux qui voudraient en prendre connaissance au bureau de son secrétariat.

Prix du fret dans les canaux

Dans un rapport que lui a adressé M. Hélot et qu'elle a transformé en délibération, la Chambre de Commerce de Cambrai signale la surélévation du prix du fret sur les canaux de la région houillère et se préoccupe des moyens propres à l'éviter à l'avenir.

Selon cette compagnie, plusieurs causes concourent à la surélévation dont il s'agit, ces causes sont entre autres : 1° l'immobilisation continuelle aux rivages des mines d'une quantité considérable de bateaux vides ; 2° l'insuffisance des voies navigables, des canaux, rendant la circulation trop lente en égard à l'importance du trafic actuel ; 3° enfin, les effets défavorables dus à l'intermédiaire de certains agents d'affrètement.

Pour remédier à cette situation, la Chambre de Commerce de Cambrai propose la création d'une Chambre d'affrètement qui centraliserait les demandes de bateaux, se tiendrait en rapports constants avec les compagnies houillères et répartirait les péniches suivant les possibilités de chargement.

On éviterait ainsi l'immobisation actuelle si fâcheuse des bateaux, et par suite, la surélévation factice des cours qui résultent des affrètements hâtifs.

Une installation de ce genre existe à Charleroi depuis quelques années et a donné les meilleurs résultats.

La Chambre d'affrètement projetée serait installée à Cambrai ou à Douai et serait reliée par téléphone à des bureaux auxiliaires établis sur le parcours des canaux.

La Chambre de commerce de Cambrai demande, d'autre part, la réforme de la juridiction applicable aux Compagnies minières et le vote d'une loi réglementant les délais de chargement et de déchargement des bateaux fluviaux ainsi que la fixation légale de surestaries et de contrestaries.

Pour la première question, elle fait remarquer qu'aux termes de l'article 32 de la loi de 1810, « l'exploitation des mines n'est pas considérée comme un commerce et n'est pas sujette à patente, ce contre quoi, elle s'élève étant donné que les Compagnies houillères sont aujourd'hui commerciales au premier chef.

Pour le second point, s'appuyant sur ce fait que la législation est muette en ce qui concerne la durée des opérations de chargement et de déchargement des bateaux ainsi que le prix des surestaries et contrestaries, les compagnies minières sont libres actuellement — et elles ne manquent pas d'user de cette liberté — de refuser dans les contrats qu'elles signent toute clause susceptible de les gêner en quoi que ce soit.

C'est de là que viendrait en partie tout le mal dont on se plaint.

En résumé la Chambre de commerce de Cambrai propose :

1° La création d'une Chambre d'affrètement dont le siège serait à Cambrai ou à Douai.

2° La modification de l'art. 32 de la loi de 1810 en vue de placer les exploitants des Mines sous la juridiction des Tribunaux de commerce.

3° Le vote d'une loi ayant pour objet la réglementation de la durée des opérations de chargement et de déchargement des bateaux, ainsi que le prix des surestaries et contrestaries, et cela, d'après une échelle proportionnelle au tonnage.

La Chambre de commerce confie à M. Bossut-Plichon le soin d'examiner cette question. *(A suivre.)*

MOUVEMENT MARITIME LAINIER.

LINIER ET COTONNIER

Le steamer *Amiral Baudin* est attendu à Dunkerque, vers le 15 janvier, venant de Buenos-Ayres et de Montevideo, porteur de 2200 balles laine pour Roubaix et Tourcoing. — Le steamer *Vulcan* était porteur de 11155 balles coton des Etats-Unis, dont une bonne partie sera transbordée à Dunkerque pour nos industriels du Nord.

Le steamer *Ville-de-Belfort* est attendu de Bombay à Dunkerque vers les premiers jours de janvier, porteur de cotons et de diverses marchandises. — Le st. danois *Gylland*, venant de Riga avec lins et chanvres, effectue présentement à Dunkerque le déchargement de sa cargaison.

Le steamer anglais *Lewisham*, venant de la Plata avec diverses marchandises, est entré à Dunkerque le 19 courant. Le steamer anglais *Phoenician*, venant de la Plata, porteur de laines pour Roubaix et Tourcoing, doit arriver d'un moment à l'autre. Le steamer anglais *Turkestan*, porteur de près de 8000 balles coton de Galveston, est attendu au Havre vers la fin courant. Une partie sera transbordée à Dunkerque.

Le steamer *Azul* et *Ribston*, venant de La Plata, porteurs de laines pour Roubaix et Tourcoing, sont attendus à Dunkerque dans quelques jours. — Le steamer anglais *Melbourne*, fera suite, porteur de laines également. Le steamer *Rio-Negro*, porteur de laines pour Roubaix et Tourcoing, est attendu vers la fin de décembre courant.

Le steamer anglais *Anglo-Australasian*, et plusieurs autres steamers, porteurs de laines d'Australie pour nos industriels du Nord, sont attendus incessamment à Dunkerque. — Les glaces qui s'amoncellent dans la mer Baltique, pourraient très bien intercepter la navigation d'une façon complète avant peu. Cet avis est d'un intérêt tout particulier pour MM. les filateurs qui auraient à se fournir de lins et chanvres de Russie.

LA VIE SPORTIVE

ATLHÉTISME

Le criterium de lutte. — Paris, 19 décembre. — Nous n'avons pas eu de résultat hier soir. En effet, Pons et Constant le boucher, qui y ont mis de la complaisance, ont réussi à faire match nul, après 45 minutes de lutte. La rencontre sera poursuivie.

FOOTBALL

Union Sportive Tourquennoise. — Aujourd'hui soir à 8 heures 1[2, au café Delvoye, réunion de la commission générale et de la commission de foot-ball. Ordre du jour : 1° Compte rendu de la réunion du Comité Régional du Nord ; 2° Match du 24 décembre entre l'association Sportive Roubaisienne et U.S.T. (2) ; 3° Ecusson. — Cartes de famille etc..

JEU DE BOULE A LA PLATINE

ROUBAIX. — Dimanche dernier, une grande animation a régné au Grand jeu de boule du Moulin, tenu par M. Trentenseaux. C'était le rendage de la belle partie de jeu de boule à la platine entre C. Delporte et L. Vermersch. 11[24. Voici le résultat : Delporte a pris les trois premiers points et Vermersch les huit suivants; donc Vermersch est resté vainqueur.

ROUBAIX. — Le rendage de la partie de boule qui a eu lieu hier chez M. Cormant, cabaretier, à la barrière de l'Alliouette, avait attiré beaucoup d'amateurs ; on jouait 54 points contre la société du Cochon rouge de l'Epeule. Les invincibles de chez Cormant ont permis aux Redoutables de l'Epeule de prendre 45 points dans le jeu. La Société Cormant est restée vainqueur. L'enjeu de cette belle partie consistait en un souper de 20 couverts. Comme toujours, ce combat s'est passé au milieu de la plus franche gaîté.

WATTRELOS. — Le sieur Arthur Décottignies, cabaretier au Carrin, à une minute de la Place, rue de Leers, près du nouveau cimetière, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il donnera un grand jeu de boule à la platine le dimanche 4 février 1900. 300 fr. de prix en espèces, 1er prix, 100 fr; 2e, 70 fr.; 3e, 50 fr.; 4e, 30 fr.; 5e, 25 fr.; 6e, 15 fr.; 7e, 10 fr.

La mise sera de 50 centimes et donnera droit à trois coups de boule sans se retirer du jeu. Tout amateur pourra prendre 4 mises dans le même peloton en laissant un joueur d'intervalle. L'inscription se fera en face, à l'estaminet Robert, de 8 heures du matin à 8 heures du soir. Le jeu commencera à 9 heures du matin et le rebattage des 9 se fera à la fin de chaque peloton. La bouloire étant à couvert le jeu ne sera pas remis. Le jeu est à l'essai à partir de ce jour. Le dimanche 28 janvier on boulera des jambons. 60574d

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Beaucoup d'amateurs s'étaient donné rendez-vous, mardi soir, à six heures, chez M. Delbart, estaminet du Grand Parc, rue du Vieil-Abreuvoir, pour suivre une belle partie qui était engagée contre la société du bureau de Wattrelos; on jouait un 2 de 3 pour 50 francs. Voici les résultats de cette partie qui a été très animée et au cours de laquelle des paris importants ont été tenus des deux côtés. Malgré la valeur des sujets présentés, Delbart a perdu les première, deuxième et troisième paires.

— Les habitués étaient nombreux lundi soir à six heures et demie chez M. Baudoin, cabaretier rue de Mouvaux, pour assister à une partie qui se jouait contre la société Constant, du Bas-Chemin de Wattrelos. On jouait un 2 de 3 pour 50 fr. Des coqs choisis ont été mis au parc, ce qui a provoqué une animation inusitée et des paris élevés de part et d'autre. En voici les résultats : Bauduin a gagné la deuxième paire ; Constant, du Bas-Chemin, a gagné les première et troisième paires.

— L'intéressante partie de coqs qui a eu lieu dimanche soir, à six heures, chez M. Derache, parc du Petit-Beaumont avait attiré considérablement d'amateurs ; on jouait un 2 de 3 mort pour 50 francs, contre les Redoutables de chez M. Bauduin, de la rue de Mouvaux. Voici les résultats de cette partie qui a été très animée. Les paris n'ont pas fait défaut. M. Derache a gagné les première et troisième paires, et perdu la deuxième paire.

— Considérablement d'amateurs étaient réunis, hier soir à six heures chez M. Cambier, estaminet de l'Ours, angle des rues Pellart et St-Antoine, pour participer à la partie de coqs, qui se jouait contre la société du Bon Vivant de la rue des Champs : il s'agissait d'un beau 2 de 3 pour 50 francs, avec paire de plaisir à 10 francs. Des coqs de valeur ont été mis au parc, ce qui explique l'animation qui a subsisté pendant toute la durée de la partie; les paris, point n'est besoin de le dire, ont été tenus sérieusement des deux côtés.

En voici les résultats. La société de l'Ours a perdu les première et deuxième paires, et gagné la troisième.

LYS-LEZ-LANNOY. — La partie de coqs qui a eu lieu chez M. Thiéfry, cabaretier, avait attiré beaucoup d'amateurs; on jouait un 2 de 3 pour 50 francs, contre Carette. Les coqs des adversaires ont été très appréciés des personnes présentes, et les paris n'ont pas fait défaut. Carette a gagné les trois paires.

OBJECTIONS. — Ce que la presse maçonnique a inventé d'objections spécieuses et de calomnies gratuites contre l'Eglise est inimaginable.

Combien y a-t-il en France, à cette heure, d'hommes du peuple, honnêtes, loyaux, qui détestent sincèrement l'Eglise, le prêtre, le religieux, le clérical ? C'est par millions peut-être qu'il faudrait compter.

Ils ont lu dix fois, cent fois, dans leurs journaux, les mêmes accusations contre « la richesse des congrégations religieuses » qui ne veulent pas payer l'impôt comme tout le monde ; contre l'ignorance du clergé, la corruption des couvents, les bûchers de l'inquisition, les massacres des Cévennes, les tueries de la Saint-Barthélemy, les absurdités du dogme, les crimes des prêtres, la religion d'argent, etc., etc.

Je vous le demande : pourquoi ne croiraient-ils pas au bien-fondé de ces accusations *imprimées ?* Ont-ils jamais lu un autre imprimé qui en démontre la fausseté ? Ils y croient donc fermement, sincèrement ; et c'est en toute loyauté qu'ils s'apitoient sur la naïveté des braves gens qui assistent à la Messe, vont à confesse et *gobent les sornettes débitées par les curés.*

Comment faire parvenir à ces âmes droites, mais continuellement trompées, un écho de la vérité ? Comment les arracher à l'erreur, aux préjugés qui faussent leur esprit, dessèchent et irritent leur cœur ?

Voici un petit livre qui peut, dans ce sens, faire beaucoup de bien.

Il est intitulé : *Objections.* L'auteur y prend corps à corps les objections, les accusations, les calomnies, les préjugés, les erreurs et les préventions de toutes sortes qui ont été accumulées contre la religion et, en quelques lignes concises autant que vigoureuses, il démolit l'échafaudage libre-penseur.

Cette brochure a 120 pages; elle est divisée en cinq parties dont voici les titres suggestifs :

1re partie, Amis et ennemis du peuple ; 2e partie, Objections religieuses ; 3e partie, Mensonges historiques ; 4e partie, Erreurs sociales relatives à l'Église : 5e partie, Objections scientifiques.

Ce simple exposé donne une idée du travail très complet que nous signalons à tous les apôtres, à tous ceux qui ont à cœur de faire quelque chose pour la défense et la propagation de la vérité.

Les « objections » éditées par M. l'abbé Garnier, sont en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue. Elles coûtent 0,25 l'exemplaire, franco par poste 0,35. Des remises importantes sont faites suivant les quantités : 6 exemplaires pour 5 ; 13 pour 10 ; 70 pour 50 et 150 pour 100.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Le transport des charbons

Roubaix, 19 décembre 1899.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Nous nous adressons à votre grande publicité pour appeler l'attention publique sur la situation faite au commerce et à l'industrie de Roubaix *par le manque de matériel de chemin de fer.*

Pour le transport des charbons notamment, ce matériel est devenu tout-à-fait insuffisant, depuis que la Compagnie du Nord, par ses tarifs de pénétration afin de lutter avec les charbons étrangers, envoie ses wagons dans nos provinces de l'Est, du Centre et de l'Ouest.

Aussi les expéditions des mines ont-elles subi, depuis plusieurs mois, une irrégularité constante, compromettant déjà l'alimentation de nos usines !

Voici maintenant que l'arrêt des canaux par la glace vient compliquer cette situation : les arrivages, par eau, ne pouvant plus se faire, et le matériel déjà insuffisant manquant désormais tout à fait, les charbonnages ne livrent déjà plus.

Aussi venons-nous jeter le cri d'alarme !

Si la situation se prolonge, nos usines devront arrêter, l'une après l'autre ; ce sera affaire de temps.

Nous espérons que notre Chambre de commerce, toujours si vigilante pour les intérêts roubaisiens, voudra bien prendre en mains une question aussi vitale, dès que la pétition qui circule en ce moment lui sera parvenue.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos bien empressées civilités. *Des négociants et industriels roubaisiens.*

L'Armée du Salut

Roubaix, le 18 décembre 1899.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Monsieur,

Je viens de lire dans le numéro de ce jour de votre journal une lettre concernant l'œuvre de l'Armée du Salut, que j'ai l'honneur de représenter dans la ville de Roubaix.

Votre correspondant est bien mal informé, car sa lettre est bourrée d'inexactitudes d'abord, et d'insinuations malveillantes ensuite. Mais je ne relèverai que les inexactitudes, car la malveillance ne peut nous toucher, n'ayant elle-même aucune place dans nos cœurs.

L'Armée du Salut n'est pas l'émanation d'une œuvre protestante ou autre, elle est une œuvre d'évangélisation *à part*, indépendante, n'ayant aucune attache avec quiconque. Elle n'est pas protestante, car pour être protestant, il suffit que les parents l'aient été, et les enfants le sont, de même pour être catholique. Tandis que pour être chrétien, il faut être

(*Voir la suite à la 3e page*)

FEUILLETON DU 21 DECEMBRE 1899 — No 190

LA MARCHANDE de FLEURS

Par Xavier De Montépin

DEUXIÈME PARTIE

LA BELLE GABRIELLE

XLVI

— Je l'aurais fait, madame, dit-il, si je n'avais craint que ma démarche ne fût mal interprétée, comme elle me semble l'être en ce moment, et je suis venu ici espérant obtenir une réponse que vous ne me refuserez pas, j'en suis sûr, quand vous saurez que l'avenir, que le bonheur de Mlle Gabrielle dépendent de la visite que je veux rendre à sa mère... Ceci est la vérité, madame, l'absolue vérité ! je vous en donne ma parole d'honnête homme !...

L'attitude de Roger, tandis qu'il parlait ainsi, exprimait si bien la sincérité, la loyauté, que Paméla se sentit brusquement convaincue de la franchise de ce beau jeune homme.

Elle fut conquise, et d'hostile qu'elle était une minute auparavant, devint sympathique.

— Je vous crois, monsieur, fit-elle, et puisque vous agissez pour l'avenir, pour le bonheur d'une personne que j'estime et que j'aime, et qui mérite autant d'estime que d'affection, car elle réunit toutes les qualités charmantes : douce, bonne, travailleuse, enfin, complète, je vous donnerai l'adresse de Mme veuve Madeleine Bernard, sa mère...

— Ah ! sa mère est veuve ?

— Oui, monsieur.

— Depuis longtemps ?

— Depuis longtemps, paraît-il...

— Elle ne travaille pas ?

— Elle travaillait encore il y a quelques jours, mais elle n'est pas *forte*, ayant beaucoup souffert, et Gabrielle, qui gagne maintenant bien assez pour lui éviter toute fatigue, a exigé qu'elle ne s'occupât plus que des soins du ménage... Il a bien fallu qu'elle cède. On ne résiste pas à Gabrielle...

Roger avait tiré de sa poche un agenda, et sur le dos d'une de ses cartes de visite il écrivit :

« *Mme Veuve Madeleine Bernard.* »

— L'adresse, je vous prie, demanda-t-il ensuite.

— Dans l'île Saint-Louis... rue Leregrattier, numéro 11 *bis*.

Le jeune homme écrivit de nouveau, puis, s'adressant à Paméla :

— Vous verrez bientôt, sans doute, Mlle Gabrielle Bernard ?...

— Je la verrai *aujourd'hui si, comme c'est probable*, je vais au marché aux fleurs ce soir, à la place de mon père, pour recevoir ses comptes...

— Alors, madame, vous me permettrez de vous adresser une prière...

— Laquelle ?

— C'est de ne point lui parler de la visite que je viens de vous faire, et des motifs de cette visite.

— Puisque vous le désirez, monsieur, je ne lui en parlerai pas...

— Je vous en remercie...

Roger glissa dans la poche de côté de son veston la carte sur laquelle il venait de noter l'adresse de Madeleine Bernard, et, après avoir remercié de nouveau la fille de l'horticulteur, il se retira.

Tous les éloges, évidemment sincères, prodigués par Mlle Cornu à Gabrielle, ne pouvaient qu'exalter l'amour du jeune homme pour la marchande de fleurs.

Oui, celle à qui il avait donné son cœur était bien véritablement digne d'être aimée, d'être estimée. Tout le lui prouvait.

En rentrant à Paris, il se fit conduire à l'hôtel de la rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel où il avait à transmettre aux ouvriers les instructions de son oncle.

S'étant acquitté de cette tâche, il passa au parquet où il voulait parler à un substitut, et il alla déjeuner au restaurant d'Agnesseau.

Il comptait, en sortant de table, faire sa visite à la rue Leregrattier.

XLVII

Gabrielle s'était bien vite mise au courant de tous les détails de son nouveau métier, et l'horticulteur qui l'avait prise à son service ne cessait point de se louer de son intelligence, de son activité, de sa probité et de sa douceur.

Depuis bien des jours déjà il ne la surveillait plus et lui accordait la confiance la plus large.

La jeune fille n'avait eu presque qu'à paraître pour se faire une nombreuse clientèle sur les marchés, où sa grâce et sa beauté lui valaient le surnom bien justifié de la *belle Gabrielle*.

On ne la désignait plus autrement.

Souvent, avant que l'heure de l'ouverture du marché eût sonné, il ne